

Communiqué de presse - 21 février 2023

Partage de la valeur : les jeunes dirigeants déjà en mouvement !

Le CJD se réjouit de la finalisation de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur en entreprise actuellement proposé. Ce texte, qui prévoit d'orienter l'épargne salariale vers les investissements responsables et solidaires (ISR), l'économie productive et la transition écologique, est bienvenu pour les entreprises du mouvement.

Elles sont déjà 45%¹ à mettre en place soit de l'intéressement, soit de la participation, soit de l'actionnariat salarié, souvent en cumulant les dispositifs.

72% d'entre elles ont par ailleurs rehaussé les salaires dans l'année passée, et ce pas uniquement pour suivre l'inflation.

Mélanie Tisserand Berger, présidente du CJD, salue ces avancées : *“L'ANI vient renforcer une dynamique déjà bien amorcée au CJD. Les mesures de partage de la valeur sont en plein développement. Elles doivent être liées à la performance ou aux résultats économiques de l'entreprise bien sûr, mais aussi intégrer les enjeux de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) pour répondre au besoin des salariés de donner du sens à leur travail.”*

Ces discussions lancées et portées par l'Etat sont donc une belle occasion d'intégrer, dans les formules d'intéressement, des critères en lien avec la performance extra-financière et les choix d'investissement des entreprises, par exemple :

- l'évaluation des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) de l'entreprise et de ses fournisseurs,
- le pourcentage de femmes à des postes de management,
- le turn-over de l'entreprise,
- la satisfaction des salariés,
- le développement de l'action et investissement écologique au niveau individuel (Plan épargne entreprise débloqué pour l'investissement vert, etc).

Pour le CJD, il est indispensable que les pouvoirs publics s'engagent auprès des acteurs de l'économie réelle pour développer ces initiatives.

A l'heure des grands débats lancés sur la question du travail au CJD, cet accord et le projet de Loi prévu au printemps sont de bonnes nouvelles.

Appuyons-nous sur l'expérience des jeunes dirigeants pour passer à l'échelle !

Contact presse : Laurène Collard, 06 15 26 35 95 laurene.collard@cjd.net

¹ Tous les chiffres sont issus du sondage “Baromètre influence” du CJD auprès de 220 jeunes dirigeants d'entreprise - novembre 2022 - en partenariat avec le groupe EBRA.

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 5 750 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.